

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 juin 2024
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-huitième session
Point 61 de l'ordre du jour
Consolidation et pérennisation de la paix

Conseil de sécurité
Soixante-dix-neuvième année

**Lettre datée du 31 mai 2024, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Japon auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur, en ma qualité de président du Conseil de sécurité durant le mois de mars 2024, de vous faire tenir ci-joint le résumé, établi par la présidence, du débat public organisé à sa 9574^e séance par le Conseil au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Consolidation et pérennisation de la paix », sur la question suivante : « Promouvoir la prévention des conflits – donner à tous les acteurs, y compris les femmes et les jeunes, des moyens d'agir » (voir annexe).

J'espère que le présent résumé servira utilement de référence pour faire avancer le débat et l'action menée au sein du Conseil de sécurité, ainsi que parmi les États Membres et, plus largement, à l'Organisation des Nations Unies et au-delà, notamment dans le cadre de l'examen de 2025 du dispositif de consolidation de la paix, pour que puisse continuer de progresser la prévention des conflits.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 61 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Kazuyuki Yamazaki



Annexe à la lettre datée du 31 mai 2024 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

Résumé du débat public tenu par le Conseil de sécurité les 13 et 19 mars 2024 sur le thème : « Consolidation et pérennisation de la paix : promouvoir la prévention des conflits – donner à tous les acteurs, y compris les femmes et les jeunes, des moyens d'agir »

1. Le Conseil de sécurité, à sa 9574^e séance, a tenu au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, les 13 et 19 mars, un débat public sur la question intitulée « Promouvoir la prévention des conflits – donner à tous les acteurs, y compris les femmes et les jeunes, des moyens d'agir ». Ce débat phare de la présidence japonaise du Conseil se tenait au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Consolidation et pérennisation de la paix ».

2. Outre les exposés de quatre intervenants, l'audience a entendu les déclarations de 82 représentants d'États Membres et de groupes, dont 19 intervenaient au niveau ministériel. Les participants ont échangé des idées sur la façon dont on pouvait favoriser la prévention des conflits, en empêchant les conflits d'éclater, de s'aggraver, de se propager et de se répéter.

3. Avant le débat, les membres du Conseil de sécurité signataires des engagements communs sur les femmes et la paix et la sécurité ont tenu un point de presse commun où ils ont souligné le rôle que jouaient les femmes dans la prévention des conflits et indiqué qu'il importait que les mesures de prévention des conflits soient élaborées en tenant compte des questions de genre.

4. Après la première partie du débat, le matin du 13 mars, 67 États Membres ont souligné dans un point de presse commun qu'ils entendaient collectivement promouvoir la prévention des conflits en œuvrant de concert à la prise en compte effective des recommandations formulées dans le cadre des travaux du Conseil, et faire progresser le débat et l'action menée en prélude au Sommet de l'avenir et à l'examen du dispositif de consolidation de la paix, prévu en 2025.

5. Au cours du débat, la quasi-totalité des États Membres et des groupes ont réaffirmé la nécessité d'une prévention efficace et collective des conflits en mettant en exergue quelques facteurs clefs de succès et en proposant des mesures concrètes de nature à permettre aux entités des Nations Unies de renforcer leurs capacités et leurs mécanismes de soutien au service de la prévention globale des conflits à l'échelle nationale :

a) Facteurs clefs de succès de la prévention des conflits :

i) Prise en main à l'échelle nationale, sous la direction d'un gouvernement responsable déterminé à prévenir les conflits et à répondre aux besoins et aux priorités de la population ;

ii) Inclusivité du processus, qui permette à toutes les parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes, de participer à part entière, à égalité et en toute sécurité, et de façon efficace et probante, aux activités politiques et socio-économiques ;

iii) Promotion du dialogue au service de la réconciliation, de la cohésion et de l'unité nationales ;

iv) Renforcement des institutions et des capacités à tous les niveaux ;

- v) Partenariat étroit des différents secteurs, par exemple les secteurs public et privé et la société civile, aux niveaux régional et international ;
 - vi) Financement suffisant, prévisible et durable ;
 - vii) Traitement complet des causes profondes des conflits ;
 - viii) Appréciation de la situation et alerte précoce dans l'intérêt d'une action rapide et efficace¹ ;
 - ix) Stratégies de prévention nationales² et régionales, visant à promouvoir les réformes structurelles nécessaires.
- b) Mesures proposées aux entités des Nations Unies aux fins du renforcement de leurs fonctions de prévention des conflits :
- i) Le Conseil de sécurité devrait :

Généralités

- a) Adopter une résolution actualisant sa résolution 2171 (2014) ;
- b) Encourager l'élaboration de stratégies nationales de prévention ;
- c) Prier le Secrétaire général de créer un groupe d'experts chargé d'élaborer des principes directeurs applicables aux stratégies nationales et régionales et d'évaluer la mesure dans laquelle le système des Nations Unies peut soutenir la prévention des conflits ;
- d) Appuyer la création d'un groupe des amis de la prévention des conflits ;
- e) Demander aux États Membres d'étudier la possibilité de ratifier les instruments du droit international humanitaire, du droit international des droits de l'homme et du droit international des réfugiés ;
- f) Inviter instamment les États Membres et toutes les autres parties prenantes à mettre en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et la stratégie pour la jeunesse, la paix et la sécurité ;
- g) Prier le Secrétaire général de lui présenter un rapport sur la question de la prévention ;

Utilisation des outils de prévention de l'Organisation des Nations Unies

- h) Préconiser un recours plus important et plus efficace aux mécanismes de prévention des conflits prévus au Chapitre VI de la Charte des Nations

¹ Exemples cités à cet égard par les États Membres participant au débat : graves atteintes à l'égalité, y compris à l'égalité sexuelle et à l'égalité des genres ; observation du droit international, y compris le droit des droits de l'homme et le droit humanitaire ; au nombre des causes profondes, les conflits ethniques, religieux et territoriaux ; situation de pauvreté ; dans un contexte de graves pressions sur le plan économique, environnemental, politique ou de la sécurité, y compris les situations de réfugiés ainsi que des populations qui les accueillent ; manque de développement ; etc.

² Recommandation du Secrétaire général, action 3 du Nouvel Agenda pour la paix, consultable à l'adresse suivante : <https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/our-common-agenda-policy-brief-new-agenda-for-peace-fr.pdf>.

Unies³, y compris l'Article 34, et les employer lui-même plus fréquemment et plus efficacement ;

i) Engager les États Membres et le Secrétaire général⁴ à évaluer les signes d'alerte précoce, à les porter rapidement à l'attention du Conseil de sécurité⁵ et à assurer, de façon collective et systématique, une action préventive au sein du système des Nations Unies ;

j) Utiliser la Commission de consolidation de la paix comme instance centrale de détection et de communication des signes d'alerte précoce⁶ et des menaces naissantes et comme instance de conseil ;

k) Appeler à une coopération renforcée, dans le domaine de la prévention, avec les organisations régionales et sous-régionales, en vertu du Chapitre VIII, et avec les institutions financières internationales, notamment par l'intermédiaire de leurs dispositifs d'alerte rapide ;

l) S'efforcer plus résolument, et demander à tous les acteurs concernés, de mettre en œuvre les sanctions de l'ONU, qui sont déterminantes pour empêcher que les conflits s'aggravent et ne dégénèrent ;

m) Solliciter et mettre à profit les conseils dispensés par la Commission de consolidation de la paix⁷ et les réunions qu'elle organise pour mobiliser des ressources politiques et financières ;

Mise en place et exécution des opérations de paix

n) Contribuer à encourager le dialogue, le renforcement des capacités locales et nationales et la mise en place d'institutions, notamment dans le cadre du mandat des opérations de paix et en collaboration avec les autres organismes des Nations Unies ;

o) Prendre en compte les considérations relatives aux femmes et à la paix et la sécurité, ainsi qu'aux jeunes, à la paix et à la sécurité, dans les travaux du Conseil à tous les stades de la prévention des conflits ;

p) Encourager l'ensemble du système des Nations Unies à soutenir les initiatives de la société civile et à les fédérer plus fortement au service de la prévention des conflits ;

q) Renforcer les capacités d'évaluation et d'analyse des opérations de paix, en vue d'empêcher toute reprise des conflits, et en améliorer la coordination avec les organes et organismes des Nations Unies ;

Transition

r) Mettre en place dans l'ensemble des organismes des Nations Unies une structure de planification plus perfectionnée et plus intégrée, en consultation avec les gouvernements hôtes et les autres acteurs concernés, afin d'assurer des transitions plus durables et sans heurts.

³ Exemples cités à cet égard par les États Membres participant au débat : négociation ; enquête ; dialogue et médiation ; conciliation ; arbitrage ; règlement judiciaire ; recours aux organisations et arrangements régionaux et sous-régionaux, ainsi qu'aux bons offices du Secrétaire général.

⁴ Article 99 de la Charte des Nations Unies.

⁵ Ibid. : note 1.

⁶ Ibid. : note 1.

⁷ Dans ses fonctions de conseil, de liaison et de rapprochement ; dans les résolutions jumelles y afférentes, la résolution 75/201 de l'Assemblée générale et la résolution 2558 (2020) du Conseil de sécurité.

- ii) L'Assemblée générale devrait :
- Organiser un débat de haut niveau sur la prévention des conflits à l'occasion du Sommet de l'avenir.
- iii) La Commission de consolidation de la paix devrait :
- a) Renforcer ses efforts de prévention des conflits et appeler l'attention sur les bonnes pratiques et les connaissances accumulées en la matière ;
 - b) Servir d'instance centrale de détection et de communication des signes d'alerte précoce⁸ et des menaces naissantes et conseiller le Conseil ;
 - c) Mobiliser et explorer les solutions permettant d'accroître le financement de la prévention, notamment auprès des organisations régionales, des institutions financières internationales et du secteur privé, et utiliser le Fonds pour la consolidation de la paix comme capital d'amorçage pour attirer les investissements correspondants ;
 - d) Favoriser une transition en douceur des opérations de paix ;
 - e) Continuer à offrir aux États Membres l'espace politique voulu pour permettre une discussion de leurs stratégies de prévention⁹ et des plans connexes.
- iv) Le Secrétaire général devrait :
- S'employer toujours davantage à mettre à contribution ses bons offices et son engagement au service d'une prévention durable, inclusive et globale, dès le stade le plus précoce.

⁸ Ibid. : note 1.

⁹ Observations de la présidence de la Commission de consolidation de la paix à l'occasion du débat public organisé par le Conseil de sécurité sur le thème « Promouvoir la prévention des conflits – donner à tous les acteurs, y compris les femmes et les jeunes, des moyens d'agir » ; consultable (en anglais) à l'adresse suivante : www.un.org/peacebuilding/content/pbc-chairs-remarks-securitycouncil-open-debate-promoting-conflict-prevention-empowering-all.

Pièce jointe n° I

La note de cadrage du débat public tenu par le Conseil de sécurité le 13 mars 2024 sur le thème « Consolidation et pérennisation de la paix : promouvoir la prévention des conflits – donner à tous les acteurs, y compris les femmes et les jeunes, des moyens d’agir », peut être consultée sous la cote [S/2024/210](#).

Pièce jointe n° II*

Security Council, 9574th meeting, 13 March 2024

List of speakers

Speakers participating in accordance with rule 39 of the provisional rules of procedure of the Security Council

1. Rosemary DiCarlo, Under-Secretary-General for Political and Peacebuilding Affairs
2. Sérgio França Danese, Permanent Representative of Brazil to the United Nations, in his capacity as Chair of the Peacebuilding Commission
3. Abiodun Williams, Professor of the Practice of International Politics, Tufts University
4. Sharon Bhagwan Rolls, Programme Manager, the Pacific Women Mediators Network and International Steering Group Gender Liaison of Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict

Council members

5. Japan (President)
6. Algeria – Kaoutar Krikou, Minister of Solidarity, the Family and the Status of Women
7. Ecuador – Arianna Tanca, Minister of Women and Human Right Affairs
8. Guyana – Vindhya Persaud, Minister of Human Services and Social Security
9. China – Huang Xiaowei, Minister and Deputy Head of the National Working Committee on Children and Women of the State Council
10. United States of America – Linda Thomas-Greenfield, Permanent Representative of the United States and Member of President Biden’s Cabinet
11. Sierra Leone – Piagie Alghali, Deputy Minister of Foreign Affairs and International Cooperation
12. Russian Federation
13. Switzerland
14. Mozambique
15. United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
16. Republic of Korea
17. Slovenia
18. France
19. Malta

* Distribuée uniquement dans la langue de l’original.

Speakers participating in accordance with rule of the provisional rules of procedure of the Security Council

20. Czechia – Jan Lipavský, Minister for Foreign Affairs
21. Denmark – Marie Bjerre, Minister for Digital Government and Gender Equality
22. Uganda – Betty Amongi, Minister for Gender, Labour and Social Development
23. Luxembourg – Yuriko Backes, Minister for Gender Equality and Diversity
24. Tonga – Lord Vaea, Minister for Internal Affairs
25. Namibia – Doreen Sioka, Minister of Gender Equality, Poverty Eradication and Social Welfare
26. Panama – Juana Herrera Araúz, Minister of Women
27. Colombia – Elizabeth Taylor Jay, Vice Minister for Multilateral Affairs
28. Greece – Maria Alexandra Kefala, Deputy Minister for Social Cohesion and Family
29. Georgia – Khatuna Totladze, Deputy Minister of Foreign Affairs
30. Fiji – Eseta Nadakuitavuki, Permanent Secretary, Ministry of Women, Children and Social Protection
31. Philippines – Maria Antonia Yulo-Loyzaga, Secretary of Environment and Natural Resources
32. Ukraine – Iryna Borovets, Deputy Minister for Foreign Affairs
33. Armenia
34. Croatia
35. Egypt
36. Austria
37. Costa Rica
38. South Africa
39. New Zealand
40. Romania
41. Mexico
42. Malaysia
43. Indonesia
44. El Salvador
45. Latvia
46. Spain
47. Germany
48. Türkiye
49. Thailand
50. Yemen
51. Guatemala
52. Italy

53. Qatar
54. Morocco
55. Liechtenstein
56. Poland

Speaker participating in accordance with rule 39 of the provisional rules of procedure of the Security Council

57. Stavros Lambrinidis, Head of the Delegation of the European Union to the United Nations

Speakers participating in accordance with rule 37 of the provisional rules of procedure of the Security Council

58. Brazil
59. India
60. Azerbaijan
61. North Macedonia
62. Lebanon
63. Syrian Arab Republic
64. Rwanda
65. Peru
66. Timor-Leste
67. Democratic Republic of the Congo
68. Israel
69. Bangladesh
70. Kenya
71. Myanmar

Security Council, 9574th meeting (resumption), 19 March 2024

List of speakers

Speakers participating in accordance with rule 37 of the provisional rules of procedure of the Security Council

1. Ireland
2. Lithuania
3. Paraguay
4. Bulgaria
5. Ghana
6. Albania
7. Viet Nam
8. Chile

9. United Arab Emirates
10. Portugal
11. Haiti
12. Argentina
13. Cambodia
14. Sri Lanka
15. South Sudan

Pièce jointe n° III*

Women and peace and security shared commitments, joint press stakeout statement, 13 March 2024

We, the Security Council signatories of the Shared Commitments for the principles of Women, Peace, and Security – Ecuador, France, Guyana, Malta, the Republic of Korea, Sierra Leone, Slovenia, Switzerland, the United Kingdom, the United States, and my own country Japan – reaffirm our strong commitment to ensuring the full, equal, meaningful, and safe participation of women at all stages of conflict prevention and their political, social and economic empowerment, in order to ensure their full representation at all levels of decision-making in the prevention of conflict and in all elements of peacemaking.

Despite our continued efforts, the world is faced with multiple conflicts which gravely endanger people's lives. Conflicts tend to disproportionately affect women. Realizing a world where the human dignity of every individual is upheld and no one is left behind should be our common goal. To this end, achieving sustainable peace by preventing conflict and relapses into conflict is crucial.

Against this backdrop, today, the Security Council will hold an Open Debate on promoting conflict prevention through empowering all actors, especially women and youth. We will discuss challenges and opportunities in promoting participation of women in the prevention of conflict and its recurrence, as well as the importance of empowering them across a wide spectrum of activities in this endeavor.

Regrettably, women's participation in conflict prevention is far from equal, meaningful, or safe. We believe more efforts need to be undertaken to recognize and elevate women's engagement at all levels, to integrate gender equality, and to shape strategies based on the priorities of women's rights constituencies in relation to conflict prevention and peacebuilding.

These areas include effective early warning systems to collect and analyze open-source information, preventive diplomacy and mediation, prevention efforts that tackle the root causes and drivers of conflict and violence, as well as robust and effective regulation of the arms trade, and electoral and security sector reforms, among others.

This underlines the necessity to build these areas on a gender-responsive analysis. Prevention measures cannot adequately predict and prevent conflict without a gender perspective. We cannot afford to leave half of the population out of the decision-making of conflict prevention.

We therefore urge Member States and all other stakeholders to reinforce and actively support women's formal and informal conflict prevention efforts by creating safe and enabling environments for them, and to address threats, harassment, violence, and hate speech against them. We also urge them to ensure women's full, equal, meaningful, and safe participation in national, regional and international organizations, as well as in informal, local or community-based processes charged with preventive diplomacy.

We also emphasize the importance of empowering and investing in women to ensure their active participation in conflict prevention efforts. In this regard, we underline that young, adolescent women and girls face unique challenges and

* Distribuée uniquement dans la langue de l'original et non revue par les services d'édition.

circumstances. Support and empowerment initiatives must be tailored to their specific needs.

In conclusion, as we near the 25th anniversary of Resolution 1325, it is crucial to boost women's full, equal, meaningful, and safe participation and their political, social and economic empowerment to make conflict prevention more effective. We remain fully committed to this effort.

Pièce jointe n° IV*

Joint press stakeout statement after the morning session of Security Council open debate on “Peacebuilding and sustainable peace: promoting conflict prevention – empowering all actors including women and youth”, 13 March 2024, 1 p.m.

We, Albania, Australia, Austria, Belgium, Bosnia and Herzegovina, Brazil, Bulgaria, Cambodia, Canada, Chile, Colombia, Costa Rica, Croatia, Czechia, Cyprus, Denmark, Ecuador, Egypt, Finland, France, Germany, Ghana, Greece, Guatemala, Guyana, Hungary, Italy, Kenya, Latvia, Liberia, Lithuania, Luxemburg, Malta, Moldova, Montenegro, Morocco, Mozambique, Myanmar, Netherlands, New Zealand, North Macedonia, Norway, Panama, Peru, Poland, Portugal, Qatar, Republic of Korea, Romania, Rwanda, Saudi Arabia, Sierra Leone, Slovenia, South Sudan, Spain, Sweden, Switzerland, Timor-Leste, Tonga, Türkiye, UAE, Uganda, Ukraine, United Kingdom, United States, Uruguay, and Japan reaffirm our strong commitment to prevention, peacebuilding and sustaining peace.

The world can avoid the human tragedy and devastating consequences of conflicts when we concentrate on preventing them from erupting, preventing their escalation and spread once when they do occur, and preventing their recurrence once they have ended. This is also significantly more cost-effective, considering the political, socio-economic, and financial costs.

Effective and collective prevention is needed to save succeeding generations from the scourge of war, as envisioned in the UN Charter.

The Security Council needs to proceed with and fulfill its determination to enhance the effectiveness of the UN in preventing armed conflicts.

With this in mind, the Security Council, under Japan’s presidency, convened the open debate today to hear ideas from all Member States on the role that the Security Council is expected to play in supporting nationally led efforts in prevention. More than 80 countries and groups have inscribed to speak.

During the debate this morning, the importance of conflict prevention was reiterated by the briefers and Member States. They also affirmed the need for a comprehensive approach based on national ownership, to prevent conflicts, and address local needs and the root causes.

For such a comprehensive approach, the relevant UN bodies and agencies would need to collaborate, and all members of society engaged in the peacebuilding and conflict prevention efforts.

Concrete proposals were made today, including the utilization of the myriad of Security Council tools, close cooperation between the Council and other agencies, and leveraging the use of the Peacebuilding Commission (PBC).

We hereby commit to working together as responsible Member States to effectively incorporate proposals and recommendations made by various countries and regions into the Council’s activities to further promote conflict prevention.

We also call upon Member States to further advance discussions and actions towards the Summit of the Future and the 2025 Review of Peacebuilding Architecture

* Distribuée uniquement dans la langue de l’original et non revue par les services d’édition.

and encourage them to promote conflict prevention from their own perspectives and areas of expertise.

Today's Debate showed the collective commitment of Member States to do our utmost to promote conflict prevention.
